Image not found or type unknown

Annulation d'un prêt immobilier

Par **bernil**, le **23/02/2015** à **12:49**

Bonjour,
J'ai un gros problème, je ne sais pas où m'adresser. Ma banque est mauvaise conseillère (pas claire dans ses demandes)!!!!
J'ai contracté un crédit immobilier pour faire construire une maison. J'ai débloqué un peu plus de 23000€ pour le début des travaux. Le chèque a été encaissé mais pas de travaux. Longtemps après maint contacts avec le constructeur, j'apprends que ce dernier était en cessation de paiement au moment où il nous a demandé le 1er paiement et encaissé notre chèque. Puis il a été déclaré en faillite. Il n'avait pas non plus pris d'assurance pour notre maison donc pas de reprenneur de chantier et avec cette somme en moins, nous ne pouvions repartir sur un nouveau contrat.
Depuis le débloquage de ces 23000€ la banque nous prélève des interêts de remboursement. Comment dénoncer ce prêt? Au TGI ? Le quel, celui mon lieu de résidence, ou celui du constructeur? Et je demande quoi exactement ??? Celà fait plus de 2 ans que je traine ce boulet de crédit et le paiement de l'assurance qui lui est liée. HELP

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés